

Université Paul Cézanne-Aix Marseille 3

DIVERSITE

Type d'action : « Anticiper, Prévenir et Accompagner les étudiants Décocheurs » (APAD)

Objectifs :

L'objectif premier est de tout faire pour aider l'étudiant à se maintenir dans la filière dans laquelle il s'est inscrit ou de le réorienter très rapidement dans les toutes premières semaines lorsque cela est possible s'il s'avère qu'il a fait un mauvais choix pour le remettre très vite en situation de réussite.

Au-delà si une réorientation s'impose plus tardivement dans le premier ou second semestre, de prendre en charge l'étudiant, de l'aider à redéfinir son projet personnel et de le réorienter si possible sans perte d'année au sein de l'université ou chez les partenaires de ce projet (Greta /lycées et Cnam).

Ce dispositif vient renforcer et compléter les actions du plan licence ainsi que celles de la « Plate-forme d'orientation et d'insertion professionnelle », service commun de l'Université Paul Cézanne porteur du projet.

PUBLIC VISÉ : Étudiant de première année de licence

COORDONNEES du Responsable de l'action

Basile SIRCOGLOU, VP insertion professionnelle et FTLV,

basile.sircoglou@univ-cezanne.fr, + 33 6 45 51 71 82, + 33 4 42 21 59 87

STRUCTURE COORDINATRICE : Université Paul Cézanne Aix Marseille 3 (plate forme d'orientation et d'insertion professionnelle (POIP) www.poip.univ-cezanne.fr)

Partenaires :

Rectorat et services associés : DAFCO, apprentissage, lycées, CNAM Régional PACA

Soutiens financiers :

Fonds propres à l'université, Fonds des programmes régionaux de certains stagiaires de la FC, Fonds de l'appel à projet du Haut commissaire à la jeunesse.

METHODE :

Cette expérimentation est un ensemble gradué d'actions en réponse aux difficultés qu'un étudiant peut rencontrer dans sa première année à l'université et principalement au 1er semestre. Elle a démarré en 2009 et se poursuit jusqu'en 2011-12

Un plan d'actions en deux temps a été élaboré :

Actions dont la mise en place a été immédiate

Forte campagne de communication pour informer les étudiants du dispositif d'aide mis à leur service et prévenir tout décrochage.

Action 1 : repérage des étudiants en difficulté dès la rentrée et tout au long du L1

- Test de positionnement en début d'année, repérage des absences non justifiées aux travaux dirigés ou travaux pratiques, absence aux examens ou mauvaises notes, remontées d'informations par les relais responsables pédagogiques et tuteurs....
- Mise en place d'une fiche de réorientation permettant aux étudiants d'exprimer leurs besoins et au dispositif d'aide de se déclencher si nécessaire
- Réalisation d'un Mini guide des passerelles existantes entre filières et/ou diplômes au sein de l'Université et à l'extérieur vers les autres universités ou les partenaires (second degré, Cnam).

Action 2 : prise en charge sur la base du volontariat des étudiants en difficulté

- Pour ceux qui ne souhaitent pas changer de filière :

- prise en charge au sein de l'Université, par les responsables pédagogiques et tuteurs, et ateliers de soutien ou renfort disciplinaire, outil FOAD, tutorat,..
- mobilisation des ressources de la plate-forme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (POIP) : chargés d'orientation ou d'insertion professionnelle, documentation, logiciels,...

- Pour les étudiants qui souhaitent une réorientation :

Prise en charge individualisée par la POIP et des personnes ressources extérieures :

- activation du dispositif de réorientation « 2ème chance » : présentation des parcours d'études et des métiers, aide à l'accès aux banques de données, entretien individualisé et bilan pour la détermination des centres d'intérêt, présentation des voies de réorientation possibles, aide à la formalisation du projet et au montage du dossier de réorientation
- activation du réseau de partenaires (Composantes, Rectorat, GRETA, SAIA, CNAM PACA, AFIJ) : pour une réorientation (au sein de l'université ou dans d'autres cursus partenaires sous des modalités : classiques ou en alternance), ou pour la définition d'un parcours « sur mesure ».

Actions dont la mise en place est progressive

Action 3 : renforcement des passerelles entre filières et diplômes :

- Expérimentation d'un tronc commun à plusieurs filières L1, au premier semestre en Sciences et en AES/Droit avec module connaissance du monde professionnel
- Expérimentation de diplômes avec entrée décalée au second semestre (DUT, BTS, CNAM) quelque fois intensifs (DUT GEA et Tech de Co) pour éviter la perte de l'année

Action 4 : Suivi de l'insertion :

- suivi de l'insertion (à l'issue de leur certification) des publics ayant bénéficié dans le cadre de cette action, d'une réorientation dans un cycle court (IUT, BTS, CNAM) en 2009-2010.

EVALUATION DE L'ACTION, freins et leviers :

L'action a démarré en 2009 sur le secteur sciences, et est en cours de généralisation à l'économie gestion et au droit.

La réussite de ce type de projet est très dépendante :

- d'une très importante campagne d'information – communication envers les personnels et enseignants de l'université, vers les lycéens lors de leur inscription à l'université et vers tous les étudiants primo-entrants et
- d'une forte mobilisation de tous les acteurs et d'un gros travail en réseau (réunions, actions sur le terrain) entre la structure pilote du projet (POIP) et les autres acteurs : composantes, partenaires. A cette fin un référent enseignant a été désigné pour chaque composante, il est l'interlocuteur privilégié et le relai sur le terrain et chaque partenaire a aussi désigné son correspondant.

Afin de repérer ces étudiants, différents indicateurs ou outils ont été mis en place, qui ont bien fonctionnés.

Un important travail de suivi et soutien a été réalisé par les équipes pédagogiques

Des réorientations ont été faites avec succès dans les 5 à 6 semaines de la rentrée

Au-delà, certains étudiants ont été réorientés à l'issue d'une prise en charge plus spécifique et l'utilisation d'outils adaptés comme la mise en place du module 2ème chance.

La mobilisation des partenaires bien que très forte se heurte à des complexités liées soient à la rigidité du système (règle de Gestions des BTS dans les lycées ou Greta), soit à un déficit d'image (CNAM)

Dans la réorientation certaines difficultés d'ordre économique apparaissent :

Les réorientations proposées sont quelque fois éloignées du domicile de l'étudiant. Le seul écart entre Aix et Marseille est une difficulté qui nécessite soit de disposer d'un véhicule, soit de se loger loin de son domicile. Nous avons observé de nombreux désistements en lien avec cette difficulté.

Par ailleurs il semblerait que le maintien de la situation de boursier ne soit pas prévu pour un étudiant qui fait par exemple son premier semestre à l'université et le second en BTS dans un lycée !

Enfin la réorientation au second semestre en DUT intensif peut, à certains égards, apparaître comme une discrimination positive par rapport à d'autres étudiants qui ont été refusés en listes principales dans la procédure normale de recrutement sur dossier à la rentrée de septembre.

RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES :

Un comité de pilotage suit ce projet, qui est aussi évalué par le GIP Académique et le Haut commissariat à la Jeunesse.